

Compteurs LINKY :

ENEDIS nous annonce le prochain déploiement des compteurs LINKY sur la commune, en 2 vagues successives :

- en janvier 2020, pour 39 points de raccordement,
- en juillet 2020 pour le solde, soit 130 points de raccordement.

Le 7 novembre dernier, une réunion de présentation a eu lieu à la Récré, en présence d'un représentant d'ENEDIS et d'un représentant d'une association opposée, en l'occurrence PRIARTEM. Vous pouvez retrouver le résumé de ces échanges sur notre site internet ainsi que les éléments présentés lors de la réunion.

Suite à cette réunion, la mairie a pris un arrêté précisant les modalités d'intervention du prestataire d'ENEDIS sur le territoire de la commune (notamment le respect de la position des personnes opposées à l'installation et qui l'auront exprimé préalablement et respect du refus d'utilisation des données collectées à des fins commerciales).

Pour les usagers qui désirent donc s'opposer à l'installation du compteur LINKY, des modèles de courriers à envoyer à ENEDIS et à la mairie sont disponibles sur le site internet. Il est prévu que la commune fasse une synthèse de ces refus et en informe officiellement la CNIL.

De manière à vous aider dans ces démarches, la mairie sera exceptionnellement ouverte les samedis matins de 10h30 à 12h00 jusqu'à fin janvier 2020.

Rénovation de la Grand Fontaine :

Ce projet est maintenant lancé ! L'équipe qui le suit, composée de membres de la municipalité et de citoyens de la commune s'est déjà réunie 3 fois. D'autre part, les travaux vont débiter mi-décembre.

Vous pouvez retrouver tous les détails de ce dossier sur notre site internet, et si vous êtes intéressés, vous pouvez vous joindre à l'équipe de pilotage. A ce stade, nous abordons le projet sous l'angle de l'aspect paysagé autour des fontaines du village et nous entamons également le volet informatif (qui sera matérialisé par une signalétique spécifique le long du cheminement qui traverse le village pour relier les différentes fontaines).

N'hésitez pas à apporter votre concours à ce beau projet !

Conférence débat :

A Vittel et à Contrex des habitants et des associations réunis au sein d'un collectif (Collectif Eau 88) se battent pour que l'eau, bien commun, reste chez eux une priorité d'usage pour tous les citoyens.

En effet Nestlé Waters, avec ses marques Vittel, Contrex, Hépar puise depuis très longtemps dans 3 nappes principales de la région. L'une d'elle est menacée d'épuisement alors qu'elle alimente les habitants des villes de Contrex et de Vittel. Le déficit se creuse... Pour le résorber, les autorités avaient envisagé d'acheminer pour les habitants une eau venue du territoire voisin et laisser continuer le pillage de l'eau par Nestlé.

Cette décision vient d'être remise en cause par les autorités : les changements climatiques ont peut-être donné, pour l'instant, une issue favorable à la situation. En effet, le pipeline de transfert d'eau vient d'être abandonné et tout le monde va devoir faire des économies. Mais la lutte pour l'eau, bien commun, n'est pas terminée pour autant, car de lourds enjeux pèsent sur le territoire avec le risque d'épuisement à terme des autres nappes du fait de l'activité industrielle.

Des porte-paroles du Collectif Eau 88 se proposent de venir vous exposer leur noble combat pour l'eau, bien commun et priorité d'usage aux populations. Cette conférence-débat aura lieu le :

vendredi 6 décembre à 20h00 à La Récré

Vous êtes toutes et tous cordialement invités à participer à cet événement.

Référendum d'Initiative Partagée :

Une procédure démocratique est en cours au niveau national, à l'initiative de parlementaires de tous bords : il s'agit du référendum d'initiative partagée (RIP) contre la privatisation des Aéroports de Paris (ADP). L'étape en cours vise à rassembler le soutien de 10 % du corps électoral pour envisager ensuite la tenue du référendum. La procédure consiste donc à s'inscrire comme soutien à la démarche (il ne s'agit pas du soutien ou non à la privatisation d'ADP, mais du soutien à la démarche démocratique lancée par les parlementaires) sur un site gouvernemental particulièrement complexe...

De manière à vous aider à vous faire enregistrer, la mairie sera ouverte les samedis matins de 10h30 à 12h00 pour un « appui technique ». Il est nécessaire de se munir de sa carte d'identité.

Dates à retenir :

- Vendredi 06/12/2019 : conférence-débat sur l'Eau à la Récré à 20h00,
- Dimanche 15/12/2019 : repas des Aînés à La Récré à 12h00,
- Vendredi 10/01/2020 : cérémonie des vœux du maire à La Récré à 18h30.